

**CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

---

SÉANCE DU 17 octobre 2018

---

DELIBERATION N°2018-25

---

**MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES PARCS NATIONAUX  
NOMMES SUR PROPOSITION DU CNPN**

---

**Vu le renouvellement à venir en décembre 2018 du conseil d'administration du parc national des Calanques,**

**Vu la nécessité de remplacer M. Molinari, administrateur du parc national du Mercantour nommé sur proposition du CNPN, décédé,**

**Vu l'intention manifestée par M. Delay de démissionner de sa fonction d'administrateur du parc national de Guadeloupe,**

**Vu la décision prise par la commission des espaces protégées du CNPN lors de sa séance du 16 octobre 2018,**

le conseil national de la protection de la nature **propose les noms suivants** à la nomination par le ministre en charge de la protection de la nature :

pour le parc national des Calanques :

Mme Armelle JUNG et M. Alexandre GANNIER,

pour le parc national du Mercantour :

Mme Myette GUIOMAR

pour le parc national de Guadeloupe :

M. Nyls DE PRACONTAL

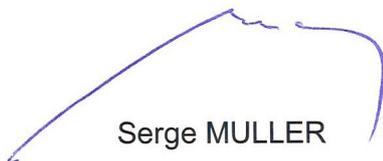
**souligne** qu'il choisit de désigner **exclusivement des membres titulaires ou suppléants du CNPN** en vue de s'assurer d'une meilleure communication entre ces administrateurs et le CNPN

a insisté auprès de ces personnalités **sur la nécessité d'assiduité** qui accompagnera cette nomination ainsi que sur le devoir de rendre compte régulièrement au CNPN

et **recommande** cependant que les candidats non membres du CNPN qui s'étaient fait connaître pour être nommés (ou renommés) au sein de ces conseils d'administration soient pris en compte par le ministre à l'occasion d'éventuelles désignations d'autres personnalités qualifiées à compétence nationale

Fait à Paris le 17 octobre 2018

Le président du conseil national de la protection de la nature



Serge MULLER

Le président de la commission des espaces protégés du CNPN



Roger ESTEVE